



Puy Pinçon  
Ave Dc Albert Schweitzer  
19000 TULLE  
Tél. : 05.55.21.55.80  
fdsea19@reseaufnsea.fr

**Mme Frédérique Meunier**  
**Députée de la Corrèze**

Tulle, le 23 novembre 2020

Madame la députée,

Dans son édition du dimanche 22 novembre au soir, le Journal Télévisé de TF1 diffusait un sujet de près de 5 minutes sur les produits se réclamant de la « viande végétale ». Témoignages de consommateurs et de chefs à l'appui, le reportage vantait les progrès des industriels qui commercialisent des « steaks », des « aiguillettes » ou même encore du « foie gras » élaborés à partir de protéines végétales. Leurs produits imiteraient de mieux en mieux le goût, la couleur et la texture de la vraie viande.

La loi sur la transparence et l'étiquetage des produits alimentaires, adoptée au printemps dernier, prévoit l'interdiction de l'utilisation de dénominations traditionnellement utilisées pour décrire des produits d'origine animale, pour commercialiser des produits à base de protéines végétales.

Cette disposition va dans le sens d'une meilleure transparence, et permet d'éviter toute confusion ou tromperie du consommateur. **Or, cette mesure est toujours en attente d'un décret d'application**, à la grande satisfaction des associations véganes et quelques groupes industriels qui mènent un lobbying offensif.

Vous n'êtes pas sans connaître les difficultés rencontrées par l'ensemble des filières corrésiennes. A la sécheresse, qui pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive affecte la plupart des productions, s'ajoutent la chute des cours du broutard et les difficultés de marché liées à la crise sanitaire. Les éleveurs de palmipèdes ne peuvent se permettre de passer à côté du débouché commercial que représentent les fêtes de fin d'année.

Afin de cesser la tromperie du consommateur et de défendre les éleveurs corréziens, nous vous demandons de faire votre possible pour qu'un décret soit rédigé et mis application le plus rapidement possible.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Madame la députée, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la FDSEA, le Président,

Daniel COUDERC